Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8270671
Centre d'intérêt: 130

Commission scolaire Saint-Exupéry (Longueuil, Québec) Comité de parents.

La restructuration scolaire / Comité de parents de la Commission scolaire Saint-Exupéry. -- [Longueuil] : La Commission, 1982.
[36] f. ; 28 cm.Dépouillement: La restructuration scolaire: recommandations du Comité de parents de la Commission scolaire Saint-Exupéry (Boucherville, Saint-Lambert, Longueuil) -- Opinions des parents au sujet du projet de restructuration scolaire du Ministère de l'éducation: résultats d'un sondage du Comité de parents de la Commission scolaire Saint-Exupéry.

Cote Dewey: 379.152'09714/C734r Cote LC: LB/2891/.Q3

Descripteur(s): *Structure scolaire *Système scolaire *Commission scolaire *Rôle de la commission scolaire *Rôle des parents *Relations parents-école *Participation scolaire *Attitude des parents *Opinion des parents *Religion *Questionnaire *Primaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Commission scolaire Saint-Exupéry (Longueuil, Québec)

Identificateur(s) de sujet: *Restructuration scolaire

Le comité de parents de la commission scolaire Saint-Exupéry a effectué une consultation auprès de tous les parents, afin de connaître leur opinion à l'égard du projet de restructuration scolaire proposé par le ministère de l'Education en décembre 1981. Les points suivants y sont abordés: le choix de l'école, la religion et l'école, le regroupement des commissions scolaires, les pouvoirs attribués à l'école, le rôle du conseil d'école et la représentation des parents. Les commentaires des parents sont reproduits en annexe.

L'enquête a eu lieu en mars 1982 auprès des parents francophones et en avril auprès des parents anglophones. Sur un total de 4737 familles, 3614 ont fait parvenir leur réponse, soit 76,2%. Le taux de réponse des parents anglophones n'est toutefois que de 39%. Le questionnaire est reproduit en annexe.

Les tendances suivantes se dégagent: les parents veulent avoir le choix de leur école; ils veulent que plus de pouvoirs soient accordés à cette école; ils sont favorables à l'idée d'un conseil d'école mais souhaitent que leur représentation y soit élargie; ils désirent conserver l'enseignement religieux à l'école mais sont partagés entre un système d'option et l'actuel système d'exemption; ils souhaitent l'intégration des commissions scolaires locales et régionales, catholiques et protestantes; ils veulent conserver des écoles anglaises et françaises; ils prônent le maintien des commissions scolaires, en tant que coopératives de service; enfin ils souhaitent l'administration de ces commissions par des représentants des conseils d'école.

E D U Q 8270671

COMITE DE PARENTS

DE LA

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY

La restructuration scolaire

19 AVRIL 1982

E D U Q 8270671

TABLE DES MATIERES

I LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE

Recommandations du comité de parents de la Commission scolaire Saint-Exupéry (Boucherville - Saint-Lambert - Longueuil)

II OPINIONS DES PARENTS AU SUJET DU PROJET DE RESTRUCTURATION SCOLAIRE

Résultats d'un sondage

Annexe 1 Commentaires et suggestions

Annexe 2 Tableaux de la fréquence des réponses par question et synthèse

La restructuration scolaire

RECOMMANDATIONS DU COMITE DE PARENTS

DE LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY

(BOUCHERVILLE - SAINT-LAMBERT - LONGUEUIL)

19 AVRIL 1982

Dans le contexte du projet de restructuration scolaire avancé par le ministère de l'Education, le comité de parents a effectué une consultation auprès de tous les parents de la Commission scolaire Saint-Exupéry.

A la lumière des 3 614 réponses reçues (76,2% des familles), le comité de parents est en mesure d'affirmer que:

1.- LES PARENTS VEULENT AVOIR LE CHOIX DE LEUR ECOLE.

Cette possibilité ouverte par l'avant-projet de loi rendu public en décembre dernier rencontre l'assentiment général des parents.

2.- LES PARENTS VEULENT QU'ON ACCORDE PLUS DE POUVOIRS A CETTE ECOLE.

Nous, du comité de parents, souhaitons même que cette importance accordée à l'école comme lieu premier de l'éducation se traduise par un statut de corporation donné à chaque école.

3.- LES PARENTS VEULENT UN CONSEIL D'ECOLE

où, avec les enseignants et la direction, ils prendront part aux décisions susceptibles d'influencer réellement la vie de leur école.

4.- LES PARENTS CONSIDERENT COMME PEU VALABLE QUE QUATRE PARENTS CONSTITUENT LEUR REPRESENTATION A L'ECOLE.

Nous, du comité de parents, favorisons une représentation plus large des parents avec des mandats de deux ans et rotation des membres et demandons que soit maintenu de façon obligatoire un organisme consultatif de parents.

.../2

5.- LES PARENTS VEULENT CONSERVER L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX A L'ECOLE TOUT EN ETANT PARTAGE ENTRE UN SYSTEME D'OPTION ET LE SYSTEME D'EXEMPTION ACTUELLEMENT EN VIGUEUR.

Le sondage auprès des parents nous a permis de constater qu'une majorité de parents seraient prêts à des changements dans le système d'exemption actuellement en vigueur. Une pluralité de parents favoriserait l'implantation d'un système d'option offrant le choix entre le programme de formation morale et l'enseignement religieux.

6.- LES PARENTS VEULENT L'INTEGRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES LOCALES ET REGIONALES.

7.- LES PARENTS VEULENT L'INTEGRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES ET PROTESTANTES.

Cependant, les parents de la minorité catholique anglaise préfèrent garder des commissions scolaires distinctes au plan de la religion.

D'autre part, sur recommandation d'un comité "ad hoc" qui a examiné les différentes propositions contenues dans les documents rendus publics sur le projet de restructuration, le comité de parents propose les énoncés suivants:

8.- NOUS VOULONS CONSERVER DES ECOLES ANGLAISES ET DES ECOLES FRANCAISES

et nous souhaitons que chaque communauté linguistique conserve suffisamment de pouvoir sur ses écoles pour que celles-ci répondent à ses aspirations.

.../3

9.- NOUS VOULONS MAINTENIR DES COMMISSIONS SCOLAIRES

mais nous trouvons très intéressant qu'elles soient définies en fonction de l'école comme des coopératives de service.

10.- NOUS VOULONS QUE CES COMMISSIONS SOIENT ADMINISTREES PAR DES CONSEILS FORMES DES REPRESENTANTS DES CONSEILS D'ECOLE.

Cette hypothèse soulevée par le projet de loi de décembre nous apparaît tout à fait acceptable dans la ligne d'une revalorisation de l'école. Cependant, il y aura lieu d'y ajuster la représentation des écoles secondaires.

CONCLUSION

Enfin, nous recommandons au ministère de l'Education qu'il poursuive son intention de restructuration dans les meilleurs délais et dans le respect de la consultation de toutes les instances impliquées.

CP/mpd

1982-04-14

OPINIONS DES PARENTS

AU SUJET DU PROJET DE RESTRUCTURATION SCOLAIRE

DU MINISTERE DE L'EDUCATION

RESULTATS D'UN SONDAGE

DU COMITE DE PARENTS

DE LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY

19 AVRIL 1982

INTRODUCTION

Le 13 février 1982, les représentants des parents des seize écoles de la Commission scolaire Saint-Exupéry (Boucherville, Longueuil et Saint-Lambert) prenaient connaissance du projet de restructuration scolaire contenu dans les documents du ministère de l'Education rendus publics à l'assemblée nationale au cours du mois de décembre 1981.

Déjà, les parents faisaient consensus sur un certain nombre de propositions de ce projet de réforme. Cependant pour vérifier ses orientations et apprécier son action politique, le comité de parents qui regroupe les comités d'école décidait de consulter les parents à l'aide d'un sondage portant sur les éléments majeurs de cette réforme. En collaboration avec les services et les écoles de la commission, le comité de parents réalisait un sondage auprès des parents francophones au cours du mois de mars et auprès des parents anglophones, dans une version anglaise au cours des premiers jours du mois d'avril.

Voici comment était présentée cette consultation:

"Le ministère de l'Education a annoncé dernièrement qu'il s'apprête à modifier les structures qui s'occupent de l'enseignement primaire et secondaire.

Le comité de parents, en collaboration avec la commission scolaire, s'adresse aujourd'hui à tous les parents pour connaître ce qu'ils pensent sur certains sujets qui pourraient être touchés par cette restructuration. Votre réponse à ce questionnaire aura d'autant plus d'importance qu'elle nous permettra de mieux vous représenter.

Les résultats de ce sondage vous seront annoncés ultérieurement. Nous vous remercions de consacrer quelques minutes de votre temps à ce sondage."

I NIVEAU DE PARTICIPATION

Le questionnaire du comité de parents était distribué en raison d'une copie par famille aux 6143 élèves de la commission scolaire. Effectivement 4737 familles ont reçu ce questionnaire (en quelques endroits, les parents ont reçu plus d'une copie du sondage). De ce nombre, 3614 familles faisaient parvenir leur réponse au questionnaire, soit 76,2% des familles.

Cependant, il faut noter que les familles des écoles anglaises n'ont répondu que dans une proportion de 39 % à la version anglaise du sondage.

.../2

Ce retour très encourageant laisse croire aux organisateurs que les parents sont vivement intéressés par ce projet de restructuration quelques soient les milieux concernés. Le sondage posait d'ailleurs aucune question d'identification: sexe, âge, scolarité, etc., mais les réponses aux questionnaires pouvaient être retracés par école et par municipalité. Comme le démontre le tableau suivant, la participation s'avérait importante à peu près dans chacun des milieux.

	FAMILLE	REPONDANTS	POURCENTAGE
BOUCHERVILLE			
Ecole Antoine-Girouard	377	331	87,7
De La Broquerie	395	305	77,2
Louis-H.-Lafontaine	350	326	93,1
Paul VI	485	412	84,9
Père-Marquette	369	280	75,8
Pierre-Boucher	296	184	62,1
Sacré-Coeur	369	252	68,2
LONGUEUIL			
Ecole Armand Racicot	195	148	75,8
Curé-Lequin	273	217	79,4
De Normandie	306	227	74,1
Ste-Claire	263	210	79,8
SAINT-LAMBERT			
Ecole Rabeau	238	223	93,6
Saint-Jude	284	221	77,8
Des Saints-Anges	253	167	66,0
ANGLOPHONE			
Ecoles Marguerite-Bourgeoys et St. Francis	284	111	39,0
TOTAL	4 737		

.../3

II LE CHOIX DE L'ECOLE

La consultation des parents portait en premier lieu sur le choix de l'école.

On sait que le projet de loi du ministère de l'Education, version de décembre 1981, soulevait cette possibilité que les parents des élèves de niveau primaire et secondaire inscrivent leurs enfants à l'école de leur choix sous réserve des possibilités de chaque milieu, comme cela se pratique aux niveaux collégial et universitaire. Présentement les commissions scolaires distribuent les élèves selon ce que certains milieux comme le nôtre appellent un plan d'utilisation des écoles. Dans ce contexte, les élèves sont répartis selon le seul critère du lieu de résidence. Pour équilibrer les groupes d'élèves, la commission scolaire se doit de muter des enfants d'une école à l'autre selon des critères de mutations qui évitent la descrimination entre les élèves.

La nouvelle hypothèse basée sur le choix des parents était soumise à la consultation par le texte suivant.

"Dans le système actuel, les élèves doivent fréquenter l'école qui leur est assignée.

Souhaiteriez-vous que les parents aient le droit d'inscrire leur enfant à l'école de leur choix, sous réserve des possibilités de chaque milieu ?"

Les résultats furent les suivants:

OUI	:	2,770 répondants	(0,75 %)
NON	:	623 répondants	(0,17 %)
JE NE PEUX PAS DIRE: (incluant les non-répondants)		214 répondants	(0,05 %)

Etabli en terme de droit, il va de soi que la réponse des parents soit affirmative mais la proposition des gens qui favorisent un choix de l'école sous réserve des possibilités concrètes du respect de ce droit démontre une volonté certaine des parents de traduire leur droit au choix de l'éducation de leur enfant par un choix entre les écoles.

Il est certain que ce choix de l'école perçu encore comme une hypothèse devrait être organisé et domestiqué par des mesures administratives rigoureuses mais la volonté politique est là. Il s'agit de voir comment la

.../4

structure peut maintenant y répondre.

On a craint un moment que la question telle que libellée pourrait porter à confusion et amener les gens à se prononcer plutôt sur le libre choix de l'école anglaise ou française. Les commentaires reçus à la fin du sondage nous enlèvent tout doute à ce sujet. Deux seuls répondants sur 3 614 ont soulevé cette ambiguité.

III LA RELIGION ET L'ECOLE

Un des éléments majeurs de la restructuration sera sans doute les changements que l'on apportera à la place de la religion à l'école. Le sondage se devait de toucher ce point. Les auteurs ont évité de soumettre aux parents un choix entre les écoles confessionnelles, multiconfessionnelles, pluralistes et neutres, termes qui portent à confusion. L'étendue du sondage ne permettait pas d'apporter toutes les nuances nécessaires pour bien définir ces termes et obtenir des résultats significatifs. On s'est donc tenu à une consultation sur la place de l'enseignement religieux à l'école. Ici comme partout ailleurs dans le sondage, on a soumis au choix des parents que les seules hypothèses plausibles. On a donc oublié les possibilités extrêmes: enseignement religieux obligatoire sans possibilité d'exemption, école neutre sans aucune forme d'enseignement religieux ou moral (ce qui nous fût d'ailleurs reproché par quelques répondants dans les commentaires).

La question et les résultats se présentent donc comme suit:

"Indiquez en choisissant une des propositions suivantes quelle place l'école doit accorder à l'enseignement religieux et au programme de formation morale.

- Les élèves reçoivent l'enseignement religieux; cependant, sur demande de leurs parents, des élèves peuvent en être exemptés et suivre un programme de formation morale	1,538 répondants	(0,42 %)
- Les élèves suivent un programme de formation morale; cependant, sur demande de leurs parents, des élèves peuvent en être exemptés et recevoir l'enseignement religieux	181 répondants	(0,05 %)

.../5

- Tous les élèves suivent le programme de formation morale seulement; 170 répondants (0,04 %)

- Tous les élèves ont le choix entre le programme de formation morale et l'enseignement religieux 1,601 répondants (0,44 %)

- Je ne peux pas dire (incluant les non répondants) 124 répondants (0,03 %)

Ces résultats sont significatifs. Les parents en très grande majorité ne désirent pas qu'on évacue l'enseignement religieux de l'école (90%).

Quant à la place qu'on doit lui accorder, les opinions sont fort partagées entre le modèle actuel d'organisation qui prévoit l'enseignement religieux pour tous avec possibilité d'exemption et un système optionnel entre l'enseignement religieux et un programme de formation morale.

De même, l'hypothèse même du projet de loi prévoyant l'enseignement moral pour tous avec possibilité de choisir l'enseignement religieux ne retient l'assentiment que d'un petit nombre de parents.

Finalement une faible pluralité de parents favorise un système totalement optionnel.

Du côté des commentaires recueillis, un grand nombre portait sur ce sujet et démontre l'évantail des opinions de notre société sur la place qu'on doit accorder à la religion.

Une comparaison rapide entre les réponses et le nombre de demandes effectives d'exemption de l'enseignement religieux dans les écoles, nous a permis de constater que le système d'exemption est rejeté dans une proportion inverse du nombre de demandes pour une école donnée. Autrement dit, ce système est le moins apprécié là où il est le plus en vigueur.

IV LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Il était difficile de sonder l'opinion des parents sur l'avenir des commissions scolaires quand on sait déjà qu'ils ne sont que très peu préoccupés par le niveau de responsabilité.

Malgré tout, le sondage posait deux questions sur l'étendue de la juridiction des commissions scolaires. Une même commission scolaire devrait-elle regrouper les écoles primaires et secondaires, les écoles catholiques et protestantes actuellement administrées par des commissions distinctes.

.../6

Au sujet de l'intégration des commissions scolaires locales et régionales, la question se lisait comme suit:

"Il existe actuellement des commissions scolaires pour les écoles primaires et des commissions scolaires pour les écoles secondaires (commissions scolaires régionales).

Il est question d'établir des commissions scolaires qui regrouperaient les écoles primaires et les écoles secondaires se trouvant sur un territoire donné.

Etes-vous en accord ou en désaccord avec ce projet de commissions scolaires intégrées ? "

Les réponses furent les suivantes:

- Tout à fait d'accord	1,260 répondants	(0,34 %)
- Plutôt d'accord	877 répondants	(0,24 %)
- Plutôt en désaccord	421 répondants	(0,11 %)
- Tout à fait en désaccord	507 répondants	(0,14 %)
- Je ne peux pas dire (incluant les non-répondants)	549 répondants	(0,15 %)

Le fort taux de non-répondants (15 %) démontre la complexité de la question pour les parents qui ne sont pas familiers avec les structures administratives et, dans une certaine mesure, est significatif du sérieux apporté aux différentes réponses du sondage.

Une majorité importante de 58 % favorise plutôt ou tout à fait une intégration des commissions scolaires qui administrent les écoles primaires et secondaires. D'après les commentaires, cette opinion de serait pas étrangère au besoin de réduction des dépenses publics ressenti par plusieurs.

Quant à l'unification des commissions scolaires catholiques et protestantes, les résultats ne font aucun doute là non plus:

à la question:

.../7

"On retrouve également au Québec des commissions scolaires protestantes et des commissions scolaires catholiques.

On envisage présentement de regrouper sous une même commission scolaire les écoles catholiques, protestantes et autres.

Les réponses furent

Etes-vous

- Tout à fait d'accord	1,325 répondants	(0,36 %)
- Plutôt d'accord	855 répondants	(0,23 %)
- Plutôt en désaccord	506 répondants	(0,14 %)
- Tout à fait en désaccord	639 répondants	(0,17 %)
- Je ne peux pas dire (incluant les non-répondants)	288 répondants	(0,07 %)

Le taux de non-réponse étant plus faible qu'à la question précédente, on retrouve cependant un 31% de désaccord et un 59% d'accord avec cette proposition.

Fait à signaler, 51% des parents des écoles anglaises manifestent leur désaccord face à cette proposition.

.../8

V LES POUVOIRS ATTRIBUES AUX ECOLES

Une décentralisation des pouvoirs vers l'école était présentée par le projet de réforme comme un des objectifs majeurs du ministère de l'Education.

Une question se devait d'y toucher:

"Actuellement, les décisions relatives à l'organisation et à l'administration des écoles sont prises par les commissions scolaires et le ministère de l'Education.

Le projet de réforme des structures scolaires envisage d'accorder à l'école plus de pouvoirs tout en maintenant la juridiction du ministère de l'Education sur les programmes d'enseignement et l'organisation générale des écoles."

Les résultats de cette question sont éclatants:

TOUT A FAIT D'ACCORD:	1 539 répondants	(0,42 %)
PLUTOT D'ACCORD :	1 283 répondants	(0,35 %)
PLUTOT EN DESACCORD :	242 répondants	(0,06 %)
TOUT A FAIT EN DESACCORD:	233 répondants	(0,06 %)
JE NE PEUX PAS DIRE: (incluant les non-répondants)	316 répondants	(0,08 %)

77% des parents qui se sont exprimés veulent que leurs écoles jouissent de plus de pouvoirs; 12% seulement s'y objectent et 8% ne se prononcent pas.

D'autre part, les milieux anglophones semblent défavorables à ce changement.

VI A QUI APPARTIENDRONT LES DECISIONS ?

Les deux dernières questions soulevaient toute la question du pouvoir décisionnel au niveau de l'école. Il va sans dire que les auteurs du sondage se sont refusés à poser la question du partage du pouvoir entre les parents, les contribuables (commissaires actuels) et les technocrates au niveau de la commission scolaire. Ils ont cru nécessaire cependant de sonder l'opinion des parents sur ce partage au niveau de l'école entre les parents, les enseignants et les directions d'école. Quelques modèles, encore là tous plausibles, étaient soumis à la consultation avec les résultats suivants:

.../9

"Les pouvoirs décisionnels attribués à l'école pourraient être régis de différentes façons:

Par un conseil formé d'une majorité de parents et de la direction de l'école	202 répondants	(0,05 %)
Par un conseil formé d'une majorité de parents, de la direction de l'école et possiblement d'enseignants	691 répondants	(0,19 %)
Par un conseil formé de la direction de l'école et d'un nombre égal de parents et d'enseignants	1 465 répondants	(0,40 %)
Par la direction de l'école aidée d'un comité consultatif de parents et d'un comité consultatif d'enseignants	1 008 répondants	(0,27 %)
Je ne peux pas dire (incluant les non-répondants)	247 répondants	(0,06 %)

La proposition qui intègre enseignants et parents en nombre égal au conseil d'école récolte une pluralité de voix (40%).

Le statu quo (comité consultatif de parents et comité consultatif d'enseignants) avec plein pouvoir à la direction ne retient que 27% des réponses.

Il se dégage facilement que les parents tiennent à la présence des enseignants sur un conseil d'école qui orienterait les objectifs et la vie de l'école. Ils ne se voient pas tellement gérer une école sans eux (5%).

Aussi, la deuxième hypothèse a bien pu être rejetée du fait qu'elle ne présentait que possiblement la participation des enseignants.

VII LA REPRESENTATION DES PARENTS

Qui représentera les parents à ce conseil d'école ? Le sondage posait la question dans les termes mêmes du projet de loi: quatre parents élus par l'assemblée générale formeraient la représentation des parents.

La question se présentait comme suit:

"Croyez-vous qu'un conseil d'école où quatre parents seraient élus par l'assemblée générale serait beaucoup ou peu représentatif de l'ensemble des parents d'une école ?"

.../10

La réponse:

TRES REPRESENTATIF	:	153 répondants	(0,04 %)
SUFFISAMMENT REPRESENTATIF	:	915 répondants	(0,25 %)
PEU REPRESENTATIF	:	1 301 répondants	(0,35 %)
TRES PEU REPRESENTATIF	:	842 répondants	(0,23 %)
JE NE PEUX PAS DIRE (incluant les non-répondants)	:	403 répondants	(0,11 %)

Une bonne majorité de parents (58%) rejette cette forme de représentation alors que 4% se disent tout à fait en accord. Les commentaires de la fin du sondage (nombreux sur cette question à cause de la proximité de la question) démontrent cependant beaucoup d'incertitude sur cette représentation. Les parents voudraient bien se voir représentés adéquatement au niveau de leur école mais on s'inquiète facilement de la faiblesse de cette représentation, du danger de noyautage, du manque de contact avec les parents, etc.

VIII LES COMMENTAIRES ET LES SUGGESTIONS

Le sondage se terminant par une demande de commentaires et de suggestions. 518 parents (14% des répondants) y ont inscrit quelques mots.

Plusieurs de ces notes portaient sur l'une ou l'autre des questions (voir annexe ci-jointe) tandis qu'un bon nombre en ont profité pour exprimer leur avis sur l'école actuelle, la restructuration qui soulève beaucoup de scepticisme et sur le sondage lui-même.

A ce sujet, les commentaires négatifs sont rares tandis qu'un grand nombre de parents manifestent leur intérêt pour ce dossier et pour ce mode de consultation.

Précisons que conformément au mode de compilation d'un sondage massif, seulement un certain nombre de ces commentaires furent compilés (226).

CP/cm/mpd

1982-04-19

ANNEXE 1

SONDAGE SUR LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

QUESTION I LE CHOIX DE L'ECOLE

- Oui au choix, indépendemment du lieu (2)
- Favoriserait les écoles réputées au profit des autres
- Que l'école privée existe à tous les niveaux
- Utopique
- Statu quo
- D'accord, si le choix est soumis à un comité de parents, enseignants avec connaissance de l'enfant
- S'agit-il du choix de l'école anglaise ? (2)
- Je suis pour la libre entreprise
- Que l'enfant fréquente l'école de sa paroisse
- Demande de transfert à une autre école
- Selon le lieu de résidence

QUESTION II ENSEIGNEMENT RELIGIEUX ET FORMATION MORALE

- Religion à l'école: très important (3)
- Cela dépend de la qualité de l'enseignement religieux
- Demande une véritable école catholique
- Manque une option: enseignement religieux seulement
- Manque une option: enseignement religieux en option supplémentaire
- Manque une option: école neutre (3)
- Questions mal définies: A • D
- Envoyer ceux qui ne veulent pas de l'enseignement religieux aux écoles protestantes
- Enseignement religieux par spécialiste
- Intégrer enseignement religieux et enseignement moral dans un même cours (3)
- Enseignement religieux à l'église (5)

.../2

- Morale seulement à l'école
- Ne pas demander l'avis des enfants
- Ceux qui veulent l'enseignement religieux pourraient tous se regrouper dans une même école (voir question I)
- Où vont nos enfants ?

QUESTION III COMMISSIONS SCOLAIRES REGROUPANT LES ECOLES PRIMAIRES ET LES ECOLES SECONDAIRES

- Ainsi, les enfants auraient les mêmes horaires et n'iraient pas trop loin
- Regrouper pour économiser
- Quels sont les avantages ? (2)
- Et quels sont les coûts ? (2)
- Les avantages sont-ils surtout administratifs ?
- Intégrer les dernières années du primaire au secondaire
- Enlever les commissaires
- Garder le suffrage universel pour l'élection des commissaires
- Oui, en période d'austérité

QUESTION IV COMMISSIONS SCOLAIRES REGROUPANT LES ECOLES CATHOLIQUES, PROTESTANTES ET AUTRES

- Division des commission scolaires selon la langue (3)
- Pas besoin d'être catholique ou protestant pour administrer des écoles
- Avantageux au plan économique, politique et pédagogique
- Ceci fera trop d'écoles pour un territoire donné
- Pas d'affiliation religieuse des commission scolaires

QUESTION V LES POUVOIRS DE L'ECOLE

- Que les commissions scolaires s'ouvrent plus aux parents
- Je n'y crois pas parce qu'on fait peu de cas des parents

.../3

- Que la commission scolaire ait l'entière juridiction sur l'organisation
- C'est idéal de faire de chaque école une école privée, mais irréalisable: parents compétents ? syndicats ?
- Ne pas abolir les commission scolaires
- Manque de personnel approprié pour aider les enseignants afin de travailler à un projet éducatif
- Besoin d'un support pour certaines écoles
- La réforme n'accorde pas plus de pouvoirs finalement aux écoles mais centralisera au ministère de l'Education au détriment des commissions scolaires (2)
- De quels pouvoirs s'agit-il ?
- Des pouvoirs définis et limités
- En laissant la juridiction du ministère sur les programmes et de la commission scolaire sur les affaires matérielles, entretien
- Le ministère ne donnera pas plus de pouvoirs aux écoles qu'il en donne présentement aux commissions scolaires

QUESTION VI LE CONSEIL D'ECOLE

- Aux parents d'orienter l'école (3)
- Les parents doivent participer davantage aux décisions (2)
- Cela demande de la collaboration
- Décisionnel pas seulement consultatif (2)
- Comme la direction possède la compétence: à elle de convaincre les parents
- Une plus grande participation des parents est nécessaire (4)
- Pourquoi changer ce qui fonctionne relativement bien ?
- A donner plus de pouvoir aux parents (3)
- Contradiction entre pouvoirs décisionnels et comités consultatifs
- Manque une option
- Pouvoir aux parents & enseignants
- Pouvoir égalitaire
- J'aurais enlevé le possiblement (2)
- Attention aux noyautages politiques ou syndicaux
- Un professeur et un parent par degré (2)

.../4

- Un directeur et deux adjoints élus par l'assemblée générale
- Laisser une place aux élèves (2)
- Les enseignants doivent être consultés
- Laisser l'administration à des professionnels (2)
- Plus de pouvoir aux enseignants
- La majorité des parents comprend-elle la direction ?
- Laisser une latitude aux directions avec consultation

QUESTION VII LA REPRESENTATION DES PARENTS

- Trouverons-nous des parents compétents ?
- De parents seulement
- Que les parents soient représentatifs de leur milieu (4)
- Très bien s'ils ont du temps
- Favorable s'ils consultent la base (2)
- Tout dépend des parents élus (2)
- Peu confiance aux assemblées de parents
- Pas de droit de vote à la direction
- Les parents doivent s'impliquer par les comités d'école
- Trop nombreux n'est pas efficace (4)
- Manque de participation (3)
- C'est une affaire d'ami(e)s (2)
- Les parents activistes seront représentés
- Défavorable si l'assistance des parents aux élections n'est pas élevée (2)
- Danger de noyautage (2)
- Besoin de vigilance
- Connaissance des candidats au préalable
- Maintenir des comités consultatifs
- Un parent par classe
- Un parent par niveau (6)
- Que le nombre varie selon la taille de l'école (9)
- Quatre parents par cycle

.../5

- Tout dépend du milieu
- Conseil présidé et animé par un animateur professionnel
- Echanges entre parents en cours d'année (2)
- De combien de membres est formé le conseil ? (13)
- Un chiffre impair (2)
- La question aurait dû porter sur le nombre et non sur la représentativité
- Limiter à 2 mandats seulement
- Au moins 6 (2)

.../6

COMMENTAIRES SUR L'ECOLE

- Favorable à l'enseignement reçu à cette école
- Plus d'activités sociales parents-enfants-professeurs
- Préfère l'administration et l'éducation du primaire à celle du secondaire (2)
- Meilleure gestion du personnel pour éliminer les mises en disponibilité
- C'est l'enseignement de base qui manque (ex.: 2 X 2 = 4)
- Plus d'enseignement d'anglais au primaire
- Contre les mutations (2)
- Manque d'activités parascolaires (2)
- Le système actuel ne convient pas à certains enfants
- Demande plus de discipline (3)
- Demande moins d'activités parascolaires
- Manque d'uniformité dans l'enseignement (3)
- Demande d'écoles plus petites et plus personnalisées
- Inculquer plus de respect, hygiène, bienséance
- Il faut apprendre à bien écrire et bien parler le français (2)
- Manque d'aide aux élèves en difficulté (2)
- Etablir un système d'évaluation des enseignants
- Maximum 15 élèves/classe
- Les méthodes sont trop changées et compliquées

COMMENTAIRES SUR LA RESTRUCTURATION

- Une évolution
- Ca s'impose dans le contexte économique
- Moins technocratique
- Pensez, mais agissez (2)
- Oui, cela donne à l'école un pouvoir et son vrai rôle
- Changements trop fréquents
- Une utopie dangereuse; améliorations plutôt
- Que cela reste tel quel

.../7

- C'est la politique qui mène !
- Pas trop de chambardements (2)
- Les décisions sont prises par les technocrates
- Est-ce une façon d'éliminer les écoles privées confessionnelles ?
- Que le ministère de l'Education fasse connaître son projet le plus vite possible
- Utiliser les systèmes des Etats-Unis et d'Europe
- Faire des changements au secondaire (2)
- S'assurer de la qualité
- Un projet parmi plusieurs
- Bien y penser avant de changer afin que nos enfants ne servent pas de cobayes
- Une restructuration coûte très cher alors qu'en penser dans le contexte actuel ?
- Le projet de loi est à reprendre
- Les parents se font berner par les professionnels de l'éducation et sont perdus dans ce système

COMMENTAIRES SUR LE SONDAGE

- Très bonne initiative (3)
- Très content (4)
- Attention, ne pas orienter les résultats de ce sondage
- Bravo !
- Questionnaire mal fait, mais consultation intéressante
- Aimerait une consultation plus large
- Matière à réflexion et discussion (4)
- Difficile à répondre (4)
- Difficile à répondre sans connaître l'impact sur les enfants
- Manque d'information sur les conséquences et les modalités (12)
- Vos questions sont à deux tranchants
- Pourquoi consulter ? les décisions sont déjà prises par le ministre
- Les questions manquent de détails (4)
- Pourquoi un par famille ?
- Il sera difficile d'interpréter et d'utiliser ce questionnaire. Des questions peuvent avoir plusieurs sens: 1, 3, 5

.../8

- Demande une réunion d'information à l'école (2)
- Procéder à de tels sondages pour chaque question importante (3)
- Les réponses à certaines questions dépendent des réponses qu'on apportera à d'autres (2)
- Demande de connaître les résultats du sondage

CP/mpd
1982-04-20

ANNEXE 2

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY
SONDAGE SUR LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE.
TABLEAU DE LA FREQUENCE DES REPONSES
PAR ORDRE DE NUMERO DE QUESTION ET D'ECOLE.

QUESTION	ECOLE	A NB	A %	B NB	B %	C NB	C %	D NB	D %	E NB	E %	TOT	
1	001	246	0.74	64	0.19	21	0.06	0	0.00	0	0.00	331	Antoine-Girouard
	002	122	0.82	18	0.12	8	0.05	0	0.00	0	0.00	148	Armand-Racicot
	003	178	0.82	22	0.10	17	0.07	0	0.00	0	0.00	217	Curé-Lequin
	004	217	0.71	71	0.23	16	0.05	1	0.00	0	0.00	305	De la Broquerie
	005	199	0.87	20	0.08	8	0.03	0	0.00	0	0.00	227	De Normandie
	006	28	0.82	6	0.17	0	0.00	0	0.00	0	0.00	34	Marguerite-Bourgeoys (anglophones)
	007	252	0.77	56	0.17	17	0.05	0	0.00	0	0.00	325	Louis-H. Lafontaine
	010	323	0.78	66	0.16	23	0.05	0	0.00	0	0.00	412	Paul VI
	011	183	0.65	74	0.26	18	0.06	4	0.01	0	0.00	279	Père-Marquette
	012	126	0.68	48	0.26	10	0.05	0	0.00	0	0.00	184	Pierre-Boucher
	013	174	0.78	40	0.17	9	0.04	0	0.00	0	0.00	223	Rabeau
	014	168	0.66	63	0.25	21	0.08	0	0.00	0	0.00	252	Sacré-Coeur
	015	180	0.81	28	0.12	13	0.05	0	0.00	0	0.00	221	Saint-Jude
	018	143	0.85	16	0.09	8	0.04	0	0.00	0	0.00	167	Des Saints-Anges
	019	158	0.75	30	0.14	22	0.10	0	0.00	0	0.00	210	Sainte-Claire
	021	73	0.94	1	0.01	3	0.03	0	0.00	0	0.00	77	St.Francis of Assisi (anglophones)
	.....	2.770	0.76	623	0.17	214	0.05	5	0.00	0	0.00	3.612	

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY.
SONDAGE SUR LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE.
TABLEAU DE LA FREQUENCE DES REPONSES
PAR ORDRE DE NUMERO DE QUESTION ET D'ECOLE.

QUES TION	ECOLE	A		B		C		D		E		TOT
		NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	
2	001	147	0.44	13	0.03	22	0.06	142	0.42	7	0.02	331
	002	44	0.29	9	0.06	12	0.08	77	0.52	6	0.04	148
	003	82	0.37	16	0.07	9	0.04	87	0.40	23	0.10	217
	004	143	0.46	12	0.03	15	0.04	123	0.40	12	0.03	305
	005	67	0.29	16	0.07	24	0.10	106	0.46	14	0.06	227
	006	19	0.55	3	0.08	2	0.05	6	0.17	4	0.11	34
	007	157	0.48	13	0.03	8	0.02	145	0.44	3	0.00	326
	010	184	0.44	17	0.04	19	0.04	183	0.44	9	0.02	412
	011	136	0.48	11	0.03	14	0.05	109	0.38	10	0.03	280
	012	92	0.50	6	0.03	6	0.03	74	0.40	6	0.03	184
	013	91	0.40	20	0.08	4	0.01	107	0.47	1	0.00	223
	014	115	0.45	8	0.03	13	0.05	113	0.44	3	0.01	252
	015	103	0.46	15	0.06	5	0.02	94	0.42	4	0.01	221
	018	41	0.24	12	0.07	10	0.05	100	0.59	4	0.02	167
	019	82	0.39	6	0.02	6	0.02	104	0.49	12	0.05	210
	021	35	0.45	4	0.05	1	0.01	31	0.40	6	0.07	77
	.....	1,538	0.42	181	0.05	170	0.04	1,601	0.44	124	0.03	3,614

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY.
SONDAGE SUR LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE.
TABLEAU DE LA FREQUENCE DES REPONSES
PAR ORDRE DE NUMERO DE QUESTION ET D'ECOLE.

QUES TION	ECOLE	A		B		C		D		E		TOT
		NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	
3	001	122	0.36	84	0.25	43	0.12	30	0.09	52	0.15	331
	002	59	0.39	42	0.28	13	0.08	12	0.08	22	0.14	148
	003	76	0.35	52	0.23	19	0.08	27	0.12	43	0.19	217
	004	114	0.37	74	0.24	37	0.12	42	0.13	38	0.12	305
	005	85	0.37	42	0.18	22	0.09	36	0.15	42	0.18	227
	006	9	0.26	7	0.20	5	0.14	11	0.32	2	0.05	34
	007	117	0.35	86	0.26	39	0.11	37	0.11	47	0.14	326
	010	155	0.37	93	0.22	34	0.08	76	0.18	54	0.13	412
	011	106	0.37	73	0.26	29	0.10	33	0.11	39	0.13	280
	012	65	0.35	46	0.25	24	0.13	20	0.10	29	0.15	184
	013	70	0.31	49	0.21	30	0.13	44	0.19	30	0.13	223
	014	82	0.32	71	0.28	34	0.13	31	0.12	34	0.13	252
	015	72	0.32	48	0.21	25	0.11	44	0.19	32	0.14	221
	018	48	0.28	44	0.26	19	0.11	24	0.14	32	0.19	167
	019	69	0.32	48	0.22	32	0.15	24	0.11	37	0.17	210
	021	11	0.14	18	0.23	16	0.20	16	0.20	16	0.20	77
	.....	1,260	0.34	877	0.24	421	0.11	507	0.14	549	0.15	3,614

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY.
SONDAGE SUR LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE.
TABLEAU DE LA FREQUENCE DES REPONSES
PAR ORDRE DE NUMERO DE QUESTION ET D'ECOLE.

QUES TION	ECOLE	A		B		C		D		E		
		NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	TOT
4	001	99	0.29	79	0.23	43	0.12	80	0.24	30	0.09	331
	002	60	0.40	30	0.20	15	0.10	27	0.18	16	0.10	148
	003	64	0.29	53	0.24	30	0.13	41	0.18	29	0.13	217
	004	109	0.35	77	0.25	45	0.14	51	0.16	23	0.07	305
	005	100	0.44	51	0.22	29	0.12	29	0.12	17	0.07	226
	006	10	0.29	7	0.20	0	0.00	15	0.44	2	0.05	34
	007	128	0.39	71	0.21	47	0.14	65	0.19	15	0.04	326
	010	167	0.40	99	0.24	50	0.12	75	0.18	21	0.05	412
	011	103	0.36	69	0.24	39	0.13	47	0.16	22	0.07	280
	012	54	0.29	40	0.21	44	0.23	30	0.16	16	0.08	184
	013	96	0.43	57	0.25	31	0.13	29	0.13	10	0.04	223
	014	88	0.34	57	0.22	43	0.17	38	0.15	26	0.10	252
	015	88	0.39	61	0.27	28	0.12	33	0.14	11	0.04	221
	018	82	0.49	40	0.23	15	0.08	17	0.10	13	0.07	167
	019	63	0.30	48	0.22	36	0.17	31	0.14	32	0.15	210
	021	14	0.18	16	0.20	11	0.14	31	0.40	5	0.06	77
	.....	1.325	0.36	855	0.23	506	0.14	639	0.17	288	0.07	3.613

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY.
SONDAGE SUR LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE.
TABLEAU DE LA FREQUENCE DES REPONSES
PAR ORDRE DE NUMERO DE QUESTION ET D'ECOLE.

QUES TION	ECOLE	A		B		C		D		E		TOT
		NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	
5	001	154	0.46	113	0.34	14	0.04	15	0.04	35	0.10	331
	002	78	0.52	50	0.33	8	0.05	2	0.01	10	0.06	148
	003	103	0.47	64	0.29	10	0.04	15	0.06	25	0.11	217
	004	124	0.40	108	0.35	29	0.09	21	0.06	23	0.07	305
	005	115	0.50	67	0.29	8	0.03	6	0.02	30	0.13	226
	006	8	0.23	13	0.38	3	0.08	9	0.26	1	0.02	34
	007	138	0.42	131	0.40	22	0.06	16	0.04	19	0.05	326
	010	160	0.38	160	0.38	27	0.06	26	0.06	39	0.09	412
	011	121	0.43	101	0.36	19	0.06	19	0.06	20	0.07	280
	012	78	0.42	69	0.37	18	0.09	8	0.04	11	0.05	184
	013	87	0.39	79	0.35	13	0.05	23	0.10	21	0.09	223
	014	100	0.39	105	0.41	19	0.07	15	0.05	13	0.05	252
	015	98	0.44	71	0.32	17	0.07	17	0.07	18	0.08	221
	018	74	0.44	55	0.32	9	0.05	16	0.09	13	0.07	167
	019	92	0.43	73	0.34	9	0.04	9	0.04	27	0.12	210
	021	9	0.11	24	0.31	17	0.22	16	0.20	11	0.14	77
	.....	1,539	0.42	1,283	0.35	242	0.06	233	0.06	316	0.08	3,613

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY.
SONDAGE SUR LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE.
TABLEAU DE LA FREQUENCE DES REPONSES
PAR ORDRE DE NUMERO DE QUESTION ET D'ECOLE.

QUES TION	ECOLE	A		B		C		D		E		TOT
		NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	
6	001	14	0.04	70	0.21	134	0.40	84	0.25	29	0.08	331
	002	4	0.02	24	0.16	70	0.47	39	0.26	11	0.07	148
	003	14	0.06	36	0.16	81	0.37	54	0.24	32	0.14	217
	004	13	0.04	49	0.16	119	0.39	109	0.35	14	0.04	304
	005	12	0.05	44	0.19	96	0.42	55	0.24	20	0.08	227
	006	3	0.08	7	0.20	12	0.35	8	0.23	4	0.11	34
	007	23	0.07	69	0.21	121	0.37	100	0.30	13	0.03	326
	010	17	0.04	78	0.18	188	0.45	109	0.26	20	0.04	412
	011	17	0.06	47	0.16	115	0.41	80	0.28	21	0.07	280
	012	12	0.06	33	0.17	84	0.45	46	0.25	9	0.04	184
	013	16	0.07	37	0.16	83	0.37	72	0.32	15	0.06	223
	014	19	0.07	58	0.23	82	0.32	78	0.30	15	0.05	252
	015	13	0.05	37	0.16	94	0.42	64	0.28	13	0.05	221
	018	4	0.02	42	0.25	81	0.48	34	0.20	6	0.03	167
	019	16	0.07	41	0.19	78	0.37	58	0.27	17	0.08	210
	021	5	0.06	19	0.24	27	0.35	18	0.23	8	0.10	77
	.....	202	0.05	691	0.19	1.465	0.40	1.008	0.27	247	0.06	3.613

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY.
SONDAGE SUR LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE.
TABLEAU DE LA FREQUENCE DES REPONSES
PAR ORDRE DE NUMERO DE QUESTION ET D'ECOLE.

QUES TION	ECOLE	A		B		C		D		E		TOT
		NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	
7	001	16	0.04	85	0.25	117	0.35	70	0.21	43	0.12	331
	002	9	0.06	39	0.26	55	0.37	31	0.20	14	0.09	148
	003	18	0.08	58	0.26	62	0.28	44	0.20	35	0.16	217
	004	11	0.03	91	0.29	124	0.40	56	0.18	23	0.07	305
	005	7	0.03	65	0.28	69	0.30	49	0.21	37	0.16	227
	006	3	0.08	8	0.23	7	0.20	12	0.35	4	0.11	34
	007	11	0.03	82	0.25	124	0.38	76	0.23	33	0.10	326
	010	14	0.03	93	0.22	141	0.34	121	0.29	43	0.10	412
	011	16	0.05	76	0.27	97	0.34	63	0.22	28	0.10	280
	012	7	0.03	50	0.27	66	0.35	44	0.23	17	0.09	184
	013	5	0.02	54	0.24	85	0.38	49	0.21	30	0.13	223
	014	6	0.02	58	0.23	110	0.43	55	0.21	23	0.09	252
	015	7	0.03	57	0.25	86	0.38	48	0.21	23	0.10	221
	018	7	0.04	44	0.26	60	0.35	41	0.24	15	0.08	167
	019	14	0.06	42	0.20	62	0.29	62	0.29	30	0.14	210
	021	2	0.02	13	0.16	36	0.46	21	0.27	5	0.06	77
	.....	153	0.04	915	0.25	1,301	0.35	842	0.23	403	0.11	3,614
	.....	8,787	0.34	5,425	0.21	4,319	0.17	4,835	0.19	1,927	0.07	25,293

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY.
SONDAGE SUR LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE.
TABLEAU DE LA FREQUENCE DES REPONSES.
AU TOTAL SANS TENIR COMPTE DES ECOLES.

SYNTHESE

QUESTION	A		B		C		D		E		
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	TOT
1	2,770	0.76	623	0.17	214	0.05	5	0.00	0	0.00	3,612
2	1,538	0.42	181	0.05	170	0.04	1,601	0.44	124	0.03	3,614
3	1,260	0.34	877	0.24	421	0.11	507	0.14	549	0.15	3,614
4	1,325	0.36	855	0.23	506	0.14	639	0.17	288	0.07	3,613
5	1,539	0.42	1,283	0.35	242	0.06	233	0.06	316	0.08	3,613
6	202	0.05	691	0.19	1,465	0.40	1,008	0 27	247	0.06	3,613
7	153	0.04	915	0.25	1,301	0.35	842	0.23	403	0.11	3,614
.....	8,787	0.34	5,425	0.21	4,319	0.17	4,835	0.19	1,927	0.07	25,293

Que pensez-vous de la restructuration scolaire ?

SONDAGE AUPRES DES PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY

Le ministère de l'Education a annoncé dernièrement qu'il s'apprête à modifier les structures qui s'occupent de l'enseignement primaire et secondaire.

Le comité de parents, en collaboration avec la commission scolaire, s'adresse aujourd'hui à tous les parents pour connaître ce qu'ils pensent sur certains sujets qui pourraient être touchés par cette restructuration. Votre réponse à ce questionnaire aura d'autant plus d'importance qu'elle nous permettra de mieux vous représenter.

Les résultats de ce sondage vous seront annoncés ultérieurement.
Nous vous remercions de consacrer quelques minutes de votre temps à ce sondage.

Le comité de parents.

S.V.P. COCHEZ UNE SEULE CASE POUR CHACUNE DES QUESTIONS

LE CHOIX DE L'ECOLE

1.- Dans le système actuel, les élèves doivent fréquenter l'école qui leur est assignée.

Souhaiteriez-vous que les parents aient le droit d'inscrire leur enfant à l'école de leur choix, sous réserve des possibilités de chaque milieu ?

OUI	*NON*	*JE NE VEUX PAS DIRE*
☐ a	☐ b	☐ c

L'ECOLE ET L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

2.- Indiquez en choisissant une des propositions suivantes quelle place l'école doit accorder à l'enseignement religieux et au programme de formation morale.

- *Les élèves reçoivent l'enseignement religieux; cependant, sur demande de leurs parents, des élèves peuvent en être exemptés et suivre un programme de formation morale* ☐ a
- *Les élèves suivent un programme de formation morale; cependant, sur demande de leurs parents, des élèves peuvent en être exemptés et recevoir l'enseignement religieux* ☐ b
- *Tous les élèves suivent le programme de formation morale seulement* ☐ c
- *Tous les élèves ont le choix entre le programme de formation morale et l'enseignement religieux* ☐ d
- *Je ne peux pas dire* ☐ e

LES COMMISSIONS SCOLAIRES

3.- Il existe actuellement des commissions scolaires pour les écoles primaires et des commissions scolaires pour les écoles secondaires (commissions scolaires régionales).

Il est question d'établir des commissions scolaires qui regrouperaient les écoles primaires et les écoles secondaires se trouvant sur un territoire donné.

Etes-vous en accord ou en désaccord avec ce projet de commissions scolaires intégrées ?

Tout à fait d'accord	*Plutôt d'accord*	*Plutôt en désaccord*	*Tout à fait en désaccord*	*Je ne peux pas dire*
☐ a	☐ b	☐ c	☐ d	☐ e

LES COMMISSIONS SCOLAIRES

4.- On retrouve également au Québec des commissions scolaires protestantes et des commissions scolaires catholiques.

On envisage présentement de regrouper sous une même commission scolaire les écoles catholiques, protestantes et autres.

Etes-vous

Tout à fait d'accord	*Plutôt d'accord*	*Plutôt en désaccord*	*Tout à fait en désaccord*	*Je ne peux pas dire*
☐ a	☐ b	☐ c	☐ d	☐ e

LES POUVOIRS DE L'ECOLE

5.- Actuellement, les décisions relatives à l'organisation et à l'administration des écoles sont prises par les commissions scolaires et le ministère de l'Education.

Le projet de réforme des structures scolaires envisage d'accorder à l'école plus de pouvoirs tout en maintenant la juridiction du ministère de l'Education sur les programmes d'enseignement et l'organisation générale des écoles.

Etes-vous

Tout à fait d'accord	*Plutôt d'accord*	*Plutôt en désaccord*	*Tout à fait en désaccord*	*Je ne peux pas dire*
☐ a	☐ b	☐ c	☐ d	☐ e

LE CONSEIL D'ECOLE

6.- Les pouvoirs décisionnels attribués à l'école pourraient être régis de différentes façons:

- *Par un conseil formé d'une majorité de parents et de la direction de l'école* ☐a
- *Par un conseil formé d'une majorité de parents, de la direction de l'école et possiblement d'enseignants* ☐b
- *Par un conseil formé de la direction de l'école et d'un nombre égal de parents et d'enseignants* ☐c
- *Par la direction de l'école aidée d'un comité consultatif de parents et d'un comité consultatif d'enseignants* ☐d
- *Je ne peux pas dire* ☐e

LA REPRESENTATION DES PARENTS

7.- Croyez-vous qu'un conseil d'école où quatre parents seraient élus par l'assemblée générale serait beaucoup ou peu représentatif de l'ensemble des parents d'une école ?

Très représentatif	*Suffisamment représentatif*	*Peu représentatif*	*Très peu représentatif*	*Je ne peux pas dire*
☐a	☐b	☐c	☐d	☐e

Commentaires et suggestions: _____

VEUILLEZ RETOURNER A L'ECOLE AU PLUS TARD MERCREDI LE 31 MARS